

***FONDEMENTS***  
***DE LA***  
***DEMOCRATIE TECHNIQUE***

**Séminaire du CETS**  
***Centre Ethique Technique et Société***

**ICAM Lille 2004 / 2005**

## 1. Présentation du séminaire CETS (2004-2005)

### ***FONDEMENTS DE LA DEMOCRATIE TECHNIQUE***

L'époque contemporaine est caractérisée par une mise en question de la *légitimité* des techniques dans de multiples domaines du génie (génie génétique, génie atomique, génie informatique, ...). Cette mise en question exprimée sous diverses formes par nombre de citoyens, usagers ou consommateurs atteint le *fondement* même de la légitimité technique, savoir le postulat d'une équivalence entre la science et le bien exprimé par la croyance ordinaire dans le progrès. Il n'est désormais plus perçu comme évident que la recherche et le développement scientifique et technique ("RDST", Hottos) concourent pour ainsi dire naturellement à l'utilité ou au bonheur individuel et collectif, ni du reste à la libération des individus à l'égard des contraintes imposées par la nature. Il est au contraire de plus en plus évident que les techniques scientifiques sont le produit de processus technologiques complexes qui incorporent des critères doublement techniques et sociaux et sont porteurs de valeurs, de normes et de contraintes multiples.

Dans le cadre du *paradigme socio-technique*, il n'existe plus de technique "pure" d'un côté et des intérêts sociaux forcément "impurs" de l'autre, mais une combinaison de savoirs et de pouvoirs qui s'incorporent dans les techniques, de leur conception à leur utilisation. Les processus technologiques perdent ainsi leur statut de *neutralité* axiologique dès lors que la diffusion massive des techniques entraîne le plus souvent une transformation profonde des conditions d'existence, qu'elles soient matérielles, intellectuelles, morales ou spirituelles. De ce point de vue, la technique contemporaine est plus encore que par le passé un facteur de changement des "formes de vie" des multiples communautés qui interagissent au sein de ce qu'il est convenu d'appeler les sociétés. L'échelle désormais mondiale des transformations apportées par le développement de la technique (voiture, avion, train, médicament, aliment, téléphone, ordinateur, ...) exige de construire leur légitimité au lieu de l'admettre purement et simplement comme dans le passé. La construction de la légitimité des techniques contemporaines suppose d'en faire des objets de discussion démocratique, établissant une relation nouvelle entre science et politique, mais créant de ce fait une relation nouvelle et problématique entre experts et citoyens.

Il revient au courant dit de la "démocratie technique" (Callon, Latour, ...) le mérite d'avoir produit un ensemble d'analyses, de méthodes, de concepts et d'études dans un registre à la fois théorique et empirique, philosophique et sociologique sur le thème de la *démocratisation de la technologie*. Ces analyses ont sans nul doute profondément renouvelé le regard porté par les chercheurs, mais aussi par les acteurs sociaux sur les processus de construction et de légitimation de la technique. Au delà de leur intérêt théorique, ces analyses ont eu pour intérêt pratique de fournir un cadre de réflexion et d'action souvent mobilisé implicitement ou explicitement dans les procédures de débat public, notamment à l'occasion de "conférences de citoyens" ou de "forums hybrides" (en France, conférences sur les Ogm, sur le changement climatique, ...). Au demeurant, ces conférences de citoyens, modalités particulières et nouvelles du débat public, ont été des occasions d'observation et d'évaluation empirique de la relation entre experts (scientifiques mais aussi politiques) et citoyens.

Il reste cependant une multitude de questions laissées en suspens par la théorie et la pratique de la démocratie technique, en particuliers sur les présupposés philosophiques et anthropologiques de la démocratie, sur la confrontation entre cultures épistémiques d'experts et de profanes, sur les conditions éthiques de la participation et de la discussion, etc... Il n'est pas certain que les options philosophiques, politiques et éthiques sous-jacentes aux divers modèles de la démocratie technique (notamment, les modèles 1, 2 et 3 de Callon) soient les seules possibles ni les seules pertinentes. Il apparaît nécessaire dans une optique de reconstruction et de discussion des *fondements de la démocratie technique* de faire ressortir les postulats implicites des divers modèles, et d'évaluer les rapports qu'ils entretiennent avec d'autres modèles reposant sur des postulats différents.

Il s'agira donc dans ce séminaire d'inscrire la pensée de la démocratie technique dans une réflexion plus globale sur :

- (1) La **tradition démocratique et anti-démocratique**, afin de reconstruire la fonction politique et les présupposés anthropologiques de la démocratie, ainsi que les arguments classiques favorables ou défavorables à la participation démocratique des citoyens (Spinoza, Burke, de Maistre, de Bonald, ...)
- (2) La **pensée éthique et politique de la démocratie** fondée sur le paradigme de la communication et de la discussion, afin de faire émerger les conditions éthiques et les limites politiques d'un "bon débat public" (Habermas)
- (3) La **pensée épistémique et politique de la démocratie** fondée sur le paradigme de la participation, afin de faire émerger à l'inverse les conditions politiques et les limites éthiques d'un "bon débat public", notamment entre experts et citoyens (Callon, Latour, Feenberg, ...)
- (4) Les **expériences de débat public** telles qu'elles ont pu être analysées lors des enquêtes empiriques sur le débat "LAALB", et desquelles il est possible de tirer un certain nombre d'enseignements sur les conditions et les limites à la fois méthodologiques et déontologiques d'un "bon débat public"

## 2. Programme du séminaire CETS (2004-2005)

### *FONDEMENTS DE LA DEMOCRATIE TECHNIQUE*

<b>I. Démocratie et anti-démocratie</b>	
<i>1. L'esprit de la démocratie contemporaine</i> Vendredi 10 décembre 2004 : 9 h	<b>Loïc Blondiaux</b> Université de Lille, IEP, CERAPS, Université de Paris Sorbonne, Paris I
<i>2. Les traditions de pensée pro- et anti-démocratique</i> Lundi 10 janvier 2005 : 14 h	<b>Olivier Champion</b> Université de Paris Sorbonne, Paris I
<b>II. La démocratie, l'éthique et la communication</b>	
<i>3. Habermas : Théorie de l'agir communicationnel</i> Lundi 31 janvier 2005 : 14 h	<b>Sylvain Lavelle</b> Centre Ethique Technique et Société (CETS), ICAM Lille
<i>4. Habermas : Ethique de la discussion, Droit et démocratie</i> Lundi 21 février 2005 : 14 h	<b>Walter Lesch</b> Institut Supérieur de Philosophie (ISP) Université Catholique de Louvain (UCL)
<i>5. L'idéal démocratique et les stratégies de pouvoir</i> Lundi 14 mars : 14 h	<b>Martine Revel</b> Centre Ethique Technique et Société (CETS), ICAM Lille

<p><b>III. La démocratie technique</b></p>	
<p><i>6. Callon, Latour : Les modèles de la démocratie technique</i></p> <p><b>Lundi 4 avril : 14 h</b></p>	<p><b>Yannick Barthe</b></p> <p>Université de Grenoble, CNRS, CERAT, Centre de Sociologie de l'Innovation (CSI), Ecole des Mines de Paris</p>
<p><i>7. La philosophie de la technique anglo-saxonne</i></p> <p><b>Lundi 25 avril : 14 h</b></p>	<p><b>Fernand Doridot</b></p> <p>Centre Ethique Technique et Société (CETS), ICAM Lille</p>
<p><b>IV. Les expériences de débats publics</b></p>	
<p><i>8. La loi et le débat public : historique et typologie</i></p> <p><b>Lundi 9 mai 2005 : 14 h</b></p>	<p><b>Jean-Michel Fourniau</b></p> <p>INRETS</p>
<p><i>9. Usages, enjeux et limites du débat public</i></p> <p><b>Lundi 20 juin : 9 h</b></p> <p><i>10. Impact des débats publics</i></p> <p><b>Lundi 20 juin : 14 h</b></p>	<p><b>Rémi Lefebvre</b></p> <p>Université de Lille, IEP, CERAPS</p> <p><b>Martine Revel, Bertrand Hériard</b></p> <p>Centre Ethique Technique et Société (CETS), ICAM Lille</p>